Le Rempart

25¢

Redaction - Admisistration 2418, Central Windsor, 19, Ont.

TEL: 948-9322 ----- 948-2522

8ieme annee-No 21-21 janvier 1976

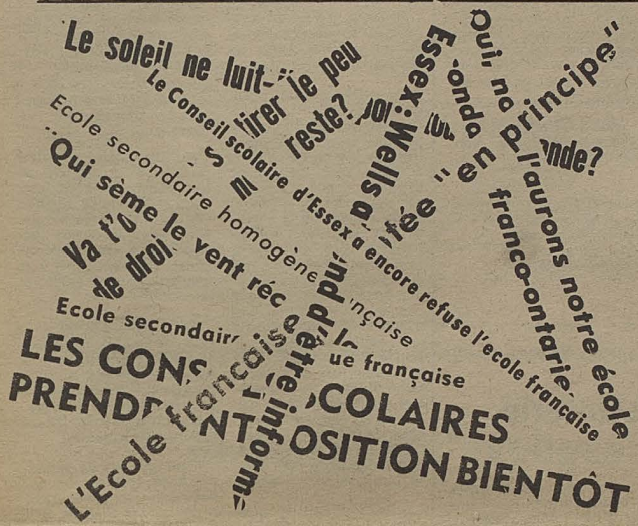

Le site de l'école sur la route 4 2 , l'ancienne grande-route 2 , dans le canton de Sandwich sud.

Et la pierre continue à rouler

On etudie le dessin des plans préliminaires de l'école.

1975, ce fut une année très fructueuse pour les francophones du comté et les régions qui le bornent.

Le 7 avril 1975, le conseil d'éducation adopta la résolution suivante:

Qu'une école secondaire de langue française soit construite dans le comté d'Essex pour desservir les besoins éducationnels et culturels des francophones et , que si l'inscription de cette école est moins que 4 50 élèves en septembre 198 0, y compris les 12 5 étudiants guarantis de la ville de Windsor, la désignation de cette école comme école secondaire de langue française serait étudiée afin de considérer l'efficacitée de l'école ainsi que son avenir'

Les conditions suivantes ont été adoptées avec la résolution:

1. Qu'une entente de dix ans soit faite avec le Conseil d'Education de la ville de Windsor afin de guarantir qu'un minimum de 12 5 étudiants soit inscrit dans cette école.

2 . Qu'un emplacement soit nommé sous peu après la ratification de l'entente.

3 . Qu'un architecte soit nommé.

4 . Qu'une demande de construction officielle soit envoyée au Ministère de l'Education de sorte que la construction puisse débuter dès l'hiver 1976 pour se compléter le 1 septembre 1977.

5. Qu'un directeur soit nommé le 1 janvier 1977.

6 . Que, dès juin 1977, les programmes de français tels qu'ils existent présentement à Belle Rivière et à Sandwich Secondary soient terminés.

Lors de l'adoption de la résolution et des conditions rattachées à la résolution par le conseil d'éducation du comté d'Essex, l'entente fut ratifiée avec la ville de Windsor, c'est à dire, le conseil d'éducaiton de la ville, et aussi par le Ministre de l'Education, l'honorable M. Thomas L. Wells.

L'emplacement fut nommé et celui-ci est sur la route 4 2 , l'ancienne grande-route 2 , dans le canton de Sandwich Sud.

J.P. Thompson associés furent embauchés comme architectes et ceux-ci se penchent sur le dessin des plans préliminaires de l'école en ce moment.

La demande de construction officielle fut envoyée au Ministère de l'Education et celle-ci a reçu l'approbation.

Il ne rest que les autres étapes à franchir.

Il faudrait souligner à ce point l'inscription qui existe présentement dans les programmes de français de la région pour l'année scolaire 1975-76 .

à Belle rivière 2 8 3 étudiants
à Sandwich Secondary 98 étudiants
à Commerce 16 5 étudiants
Totale de 54 6 étudiants

D'après les statistiques reçues l'inscription augmente d'année en année.

En ce qui a trait à la demande de construction, c'est à dire, les facilitées de l'école, qui fut approuvée par le Ministère de l'Education on vous présente le schéma.

definition:

12 salles de classe, 1 laboratoire de sciences, 1 laboratoire de chimie, 1 laboratoire de biologie, 1 salle des arts, 1 salle de musique - art théatrale, 1 salle d'économie domestique, 1 centre de ressource, 2 Gymnases, 3 salle de joueurs, 1 Réfectoire - Cafétéria, 1 salle de santé, 1 salle d'orientation, 4 laboratoires de sciences commercials, 4 ateliers - arts industriels, 2 bureaux d'administration

D'après ceci nous voyons que toutes les matières d'une école homogène seront disponibles aux francophones de la région.

Il faut souligner que le 16 septembre 1975, le CCLF a accepté la démission de Mme Ginette Bergeron. Mme Bergeron a démissionné parce qu'elle a déménagé à Sudbury.

Mme Agnes Mailloux de Pointe-aux-Roches a remplacé Mme Bergeron au sein du CCLF afin de terminer son mandat. On peut communiquer avec Mme Mailloux au numéro suivant 6 94 -58 3 2 .

Les assemblées mensuelles régulières du CCLF pour l'année 1976 se tiendront au Centre Educatif et Civique du Comté d'Essex dans la ville d'Essex.

Elles seront tenues la mardi qui suit le troisième lundi du mois. Toutes les assemblées sont publiques et les contribuables qui désirent y assister sont les bienvenus.

Tous les procès-verbaux du CCLF pour les assemblées de l'année 1975 sont des documents publiés. Ceux (celles) qui désirent les passer au scrutin peuvent les voir sur demande au bureau du Conseil d'Education du Comté d'Essex, Centre Civique et Educationnel du Comté d'Essex, Essex, Ontario.

OPINIONS LIBRES

Déclaration de Mark MacGuigan

La section St-Jérôme de la F.F.C.F. proteste

Pour faire suite aux déclarations de monsieur Mark MacGuigan ces jours derniers nous, les Femmes de la Fédération Canadienne-Française, voulons protester ouvertement contre les déclarations concernant le bilinguisme dans notre province.

Monsieur le député,

Vous nous décevez beaucoup en essayant de vous faire du capital politique sur le dos des canadiens-français dans la province de l'Ontario. Nous croyons qu'en 1976 la province possède assez de vrai politiciens qui seraient capables de mener les destinées de notre province et de notre pays tout en respectant les droits de tous ses citoyens. Monsieur MacGuigan, si vous voulez le respect de tous les ontariens commencez donc par respecter leurs droits fondamentaux, leurs langues et leurs cultures. Parce que nous croyons, en temps que race fondatrice de notre pays, que nous avons des droits qui doivent être respectés.

Comment osez-vous prétendre que nous sommes un groupe ethnique au Canada? Nous vous rappelons seulement, Monsieur, que nous faisons partie des peuples fondateurs tout comme les Anglais. Si un Italien n'est pas satisfait de ce qui se passe au Canada, il a toujours le choix de retourner dans son pays. Mais qu'advient-il d'un canadien-français qui est lésé dans ses droits en tant que canadien? Où doit-il aller? Nous ne sommes pourtant pas des immigrants.

Nous aimerions savoir sur quoi vous vous basez pour dire que nous n'avons pas besoin de bilinguisme en Ontario. Qu'est-ce que vous faites des sept cent mille canadiens-français qui vivent en Ontario et qui participent à l'économie de la province? Nos taxes ne sont pas réduites du fait que nous n'avons pas de services essentiels en français! Nous devons payer les mêmes taxes que les Anglais. Tant que des hommes comme vous favoriseront des différences comme celles-là entre les deux races, il y aura toujours un malaise dans notre société.

Monsieur MacGuigan si, d'après vous, le français n'est d'aucune utilité en Ontario, pourquoi vos enfants vont-ils à l'école française? Est-ce que la tactique des gouvernements serait d'angliciser le plus possible les canadiens-français et par contre les Anglais s'efforceraient de devenir bilingues? Nous croyons que ça rapportera beaucoup à vos enfants dans la vie de posséder notre langue.....et ça vous le savez très bien! Alors, pourquoi dites-vous le contraire dans votre campagne à la chefferie du parti libéral provincial?

Au Fédéral vous avez appuyé le bilinguisme. Ici à Windsor vous sembliez contents d'appuyer les français. Nous vous avons entendu dire à l'inauguration de la Caisse Populaire que les français jouaient un rôle important dans la province d'Ontario et qu'il était normal que nous soyons servis dans notre langue. Quelle sorte de jeu êtes-vous en train de jouer?

Voilà autant de questions que nous vous posons. Nous trouvons vraiment dommage que nos popilitiens courbent l'échine devant certaines pressions pour se faire une place au soleil.

nous vous attendons aux prochaines élections, Monsieur MacGuigan.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises
Section St-Jérôme
Gyliane Brassard
Vice-Présidente

Revalorisation de la langue francaise en Ontario

La Fédération des Associations Parents et Instituteurs de langue française de l'Ontario a relancé son projet "**REVALORISATION DE LA LANGUE FRANCAISE EN ONTARIO**" depuis le 10 janvier, 1976 . L'administrateur de ce projet a été confirmé dans ses fonctions pour mener à bien cette promotion du français parlé qui sera implantées dans trois régions pilotes déterminées dans un proche avenir.

Cette préoccupation, sujet de discussion lors de la rencontre du conseil d'administration, le 10 janvier dernier, devient primordiale. Les directeurs de la Fédération s'inquiète d'une certaine indifférence chez trop de Franco-Ontariens à se servir de leur langue maternelle comme moyen de communication au foyer, sur la rue, dans les édifices publics, voir même général.

Il est urgent que notre groupement - la Fédération des API s'intéresse à faire revaloriser la langue française par un usage constant dans les foyers où ce parler prime.

Que l'on parle en Franco-Ontarien et non pas rechercher un français parisien pour communiquer. Si on se sent bien chez nous, en parlant le language de nos ancêtres, nous réussirons à établir un contact plus franc et plus valable auprès des nôtres.

EDITORIAL

Drôle de déclaration MacGuigan!

Il n'est pas exagéré de dire que la député Mark MacGuigan a ébahi ses partisans francophones de la région en déclarant récemment qu'il ne croyait pas que le gouvernement provincial devrait fournir ses services en français.

Pourtant, il s'est dit favorable au programme fédéral de bilinguisme! Drôle de déclaration!!!

En effet, d'après nous, c'est illogique.
Un pays est bilingue ou ne l'est pas. Et un pays bilingue n'en est pas un où certains services sont disponibles dans une langue et d'autres services dans une autre, selon le genre ou la source de ces services. C'est un pays où tous les services sont disponibles dans les deux langues officielles partout où la composition de la population le justifie. Les francophones de l'Ontario font partie du groupe de langue française qui forme environ un tiers de la population du pays; ils devraient être servis en français partout où ils sont assez nombreux pour le rendre praticable, que ces services émanent du gouvernement fédéral, provincial ou municipal.

Un autre aspect de la déclaration du député de windsor - Walkerville nous dérange: sa suggestion que de fournir des services provinciaux en français pourrait créer ou augmenter un 'backlash' de la part des anglophones.

Que plusieurs de nos concitoyens de langue anglaise soient mécontents que certains de nos droits soient enfin reconnus, nous le savons trop bien! Ce n'est pas là un 'backlash' c'est l'entêtement de ceux qui s'y opposaient auparavant et qui continuent à s'y opposer. les déclarations comme celle de M. MacGuagan risque de les encourager à exprimer leur opposition de plus en plus bruyamment en les faisant croire qu'ils pourraient ainsi gain de cause. Il nous semble plus responsable que nos gouvernants fassent appel à la rationalité, à la tolérance et à la compréhension mutuelle.

M. MacGuigan se porte candidat à la chefferie du parti libéral provincial, parti qui a grande peine à définir une position claire et distincte entre celles des conservateurs et des néo-démocrates. M. MacGuigan a le mérite de tenter à en définir une.

Cependant nous ne voulons pas croire, comme plusieurs le suggèrent qu'il a fait sa déclaration au sujet du bilinguisme simplement pour faire du gain politique. Mais au meilleur il a fait un très mauvais jugement!

Il est irréaliste de s'attendre à ce qu'il déclare publiquement en pleine campagne pour la chefferie qu'il reconnaît cette erreur.

Mais qu'il gagne cette campagne ou qu'il continue à nous servir au fédéral, souhaitons qu'il se ravise! Ca fait toujours de la peine de voir qu'on a perdu un ami...

Jean Mongenais

COMARTIN & DEZIEL
AVOCATS
545, Notre-Dame
Belle-Riviere — Windsor
728-2000 — 258-6382

VENDRE OU ACHETER
communiquez avec
ROSAIRE CARON
REAL ESTATE
Membre de la Fédération des professions immobilières
FIABCI
du Conseil Ontarien Canadien
TORONTO
Marie Jeanne Caron
Gisèle Caron
Ghislaine Grelet
Toronto - 241-0305

St- CLAIR GRAIN & FEEDS
Provisions pour fermes
Pâture
Tilbury — Grain — Staples

CARON GRAIN CO. LTD
Walleceburg
627-3237
627-4187
L.P. CARON, Gérant
Grande Pointe
352-0479

Le Rempart
fondé en 1966
éditeur: Les Publications des Grands Lacs
C.P. 247 Pointe-aux-Roches, Ont., NOR 1NO
bureau: 2418 Avenue Central, Windsor, Ont., N8W 4J3
Téléphone: 948-9322-----948-2522
responsable de l'édition: Christine Carrier
Enregistré comme courrier 2eme classe - Permis 02 9 03
Publie tous les 2 mercredis
abonnements
Canada - $4.00 par année
Etats-Unis - $6.00 par année
Ailleurs - $8.00 par année
La copie se vend 25 sous

EPICERIE
CHEZ CORMIER
LUCKY DOLLAR
Pointe-aux-Roches
694-3028

L.P. ROOFING
- couvertures plattes
- bardeaux d'asphalte
- revêtement d'aluminium
- dalles à eau
- réparations générales
728-1061

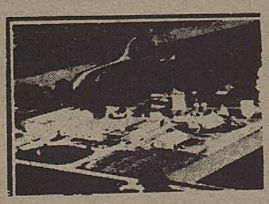

Consultez-nous pour tous vos besoins agricoles
KING GRAIN & SEED CO. LIMITED
Chatham
354-3214
Paincourt
354-3210
Wallaceburg
627-6089
Pride Mais

Reunions importantes aupres de l'Education

Au courant du mois de janvier, dans diverses localités, M. Thomas Wells, ministre de l'Education et M. Darcy McKeough, trésorier de l'Ontario, ont tenu des réunions auquelles ont participé également d'autres membres du Conseil des ministres du gouvernement provincial.

Ces réunions ont été organisées pour leur permettre de discuter de la nécessité de réduire les dépenses tant au palier provincial que municipal, du programme des mesures projetées par le gouvernement provincial dans le but de réduire les dépenses et les répercussions qu'elles auront sur le plan financement en faveur des municipalités et des conseils scolaires. Ils ont donc invité les représentants élus des diverses municipalités et conseil scolaires.

La réunion la plus importante pour notre région fut tenue le vendredi, 9 janvier à 13 hres au Essex District High School Gymnasium A.

Les membres du Conseil des ministres qui participèrent à ces réunions et répondirent aux questions de l'auditoire sont: M. James Taylor, ministre des Services sociaux et communautaires; M. Donald Irvine, Secrétaire de la Province au développement des ressources; M. Lorne Henderson, ministre d'Etat; M. Harry Parrot, ministre des Collèges et Universités; M. John Smith, ministre des Services de réhabilitation; et Mme Margaret Scrivener, ministre des Services gouvernementaux.

A la réunion de notre région, une pétition contre l'établissement de notre école secondaire fut présentée. La réponse à cette pétition fut que le gouvernement ne reviendrait pas sur ses pas et que 8 pour cent des dépenses destinées à l'Education fut réduit afin d'en ajouter 8 pour cent à l'Education de la langue française.

Plus de renseignements au sujet du projet 'Genie en Herbe'.

Le comité s'attend à voir une participation intense des écoles secondaires (programme de français) à la semaine française du Sud-Ouest.

A date, les écoles suivantes ont été invitées: Commerce, Belle Rivière, Paincourt, Brenon, Sandwich West Secondary, Assumption.

Il a été recommendé que l'équipe que peut fournir une école peut être composée de trois à cinq participants.

La date limite de la soumission des questions a été fixée au 3 0 janvier. Les questions doivent parvenir au Bureau du responsable à l'adresse suivante:
Gérard Lemieux
Département de Français
Université de Windsor
pour la réunion du 3 1 janvier.

Les questions devront relever des domaines suivants: histoire, géographie, littérature, sciences politiques, musique (classique et populaire), les grandes personnalités (nationales et internationales), les grand chansonniers, les grands inventeurs, les grands événements, les sports, les affaires courantes, les connaissances générales.

Le comité exige...qu'avant le 3 1 janvier, les responsables des programmes de français des écoles secondaires devront faire parvenir les noms des élèves de leur équipe de façon à ce qu'on imprime des cartes d'identification...que chaque question soit accompagnée de sa réponse...qu'un minimum de dix questions touchant à chacun des domaines soit soumis au responsable du projet...qu'environ 6 0 pour cent des questions visent la réalité canadienne là où la chose s'applique.

Il fut décidé d'attribuer 5 points par question. (possibilité de modifier ce nombre de points dans certains cas, à étudier plus tard).

Procédure du concours:
Deux équipes seront mises en présence: Equipe A et Equipe B
La question No. 1 sera lancée à l'équipe A
La question No. 2 sera lancée à l'équipe B
Si l'équipe A ne peut répondre, la question No. 1 sera soumise à l'équipe B qui devra répondre dans un temps record.
La question No. 2 reviendra de droit à l'équipe B même si celle-ci a répondu à question No. 1, à laquelle n'avait pu répondre l'équipe A.

Le meneur de jeu: Monsieur Roger Boivin

Le maître de cérémonie: Monsieur Paul Cassano

Rétroviseur pour le pointage: Monsieur François Caron.

Dossier du pointage: Mademoiselle Marie-Thérèse Caron.

Chronométeur: Monsieur François Lacanal. Besoin chronométreur - et - clochette.

Comité d'arbitrage à titre de suggestion: M. Edmond Chauvin, M. Omer Dubuc, M. Clarence Drouillard

La responsable de la collation: Mme Maltais - beignets, café - Organisation PEP.

Le trophée: Le comité remercie maître Gérard Levesque pour offir à titre gracieux le trophée du concours Génie en Herbe.

Réponses aux recommandations du Groupe de travail sur les minorités de langue francaise

M. Faulkner s'explique

Suite à son offre de collaboration, M. Faulkner nous transmets un second article, lequel porte cette fois-ci sur la position du Secrétariat d'Etat face à certaines recommandations du Groupe de travail sur les minorités de langue française.

Certains articles parus dans la presse francophone hors Québec, au lendemain de ma réunion avec des représentants des communautés francophones isolées, ont fait état de 'rencontre orageuse', de 'Canadiens français en colère' ou de 'rififi à Ottawa'. On m'a même prêté des sentiments de moquerie à l'égard des groupes francophones. Je ne reprendrai pas ici les éléments de ma réponse préliminaire aux recommandations du Groupe de travail sur les minorités de langue française, réponse remise aux membres de la nouvelle Fédération des francophones hors Québec lors de cette rencontre du 2 7 novembre 1975. Je m'attarderai t à faire état de certaines considérations reliées aux principales requêtes de la Fédération.

Lors de la rencontre du 2 7 novembre il a été surtout question de priorités à réaffirmer, de 'structure d'accueil' à créer au bureau central et de répartition des fond alloués au bilinguisme de façon à favoriser davantage les communautés francophones isolées. La première demande a été, à mon avis, entièrement rencontrée, tant par ce que j'ai affirmé aux représentants des associations provinciales francophones réunies en Fédération que par ma déclaration écrite remise aux intéressés le 2 7 novembre. La question de changements structurels et de réallocation budgétaire soulève toute une série d'éléments dont je dois tenir compte avant de prendre une décision et que mon Ministère doit analyser avant que quelque mesure administrative soit arrêtée. Quels sont ces éléments?

Premièrement, une restructuration telle-que recommandée par le Groupe de travail sur les minorités de langue française et entérinée par la Fédération a des répercussions sur tout l'ensemble du Secrétariat d'Etat. Elle affecterait des programmes existants présentement sous deux secteurs distincts, notamment la Citoyenneté et les Affaires culturelles. Un tel changement structurel amènerait une répartition de responsabilités fort différente de celle qui prévaut actuellement au niveau du sous-ministre et des sous-ministres adjoints. Il me faut tenir compte de ces aspects connexes d'importance majeure avant d'agir.

Deuxièmement, il y a les administrations régionales (directeurs régionaux) qui seraient touchées par la mise en oeuvre de certaines recommandations du Groupe de travail. Nouvellement en place, ces administrations verraient leur fonction sensiblement modifiée et leur rôle divergé largement de ce qu'il est présentement. C'est là un autre aspect du problème.

Troisièmement, la 'structure d'accueil' proposée ne peut être réalisée sans étude préalable des indidences qu'elle aurait sur les autres directions de la Citoyenneté. A l'heure actuelle ces directions forment, avec celle des Groupes minoritaires de langue officielle, un ensemble homogène d'activités axées sur le développement des communautés canadiennes.

Enfin, la réallocation de fond consacrés au bilinguisme, du moins à l'intérieur des programmes du Secrétariat d'Etat, ne peut se faire sans modifier certaines compasantes de l'entente de coopération fédérale-provinciale en matière d'éducation bilingue, entente signée pour une période de cinq ans et prenant fin en 1979. Vous conviendrez que c'est là une autre dimension complexe de la situation à laquelle fait face mon Ministère.

Ce sont donc ces considérations qui, entre autres, font partie de notre analyse des recommandations du Groupe de travail sur les minorités de langue française. Vous me direz sans doute qu'il s'agit de problèmes administratifs internes qui n'ont rien à voir avec les difficultés que rencontrent les communautés francophones isolées. Je ne le nie point mais je dis toutefois que ces considérations rendent toute décision à la fois complexe et globale. Et c'est précisément pour cette raison que j'ai refusé d'indiquer une date prochaine de réponse définitive aux requêtes de la Fédération. C'est également en raison de ces considérations que j'ai demandé au Sous-secrétaire d'Etat de s'entretenir avec les représentants des communautés francophones isolées, particulièrement sur la question de structure administrative.

Aujourd'hui après une première rencontre entre l'exécutif de la Fédération et des fonctionnaires du Secrétariat d'Etat, dont le Sous-Ministre, je peux affirmer qu'une réponse précise au sujet de changements administratifs sera donnée d'ici le 3 1 mars 1976 et qu'elle fera l'objet de consultation avec les organismes les plus concernés.

Je crois avoir expliqué les raisons qui ont justifié l'attitude du Secrétariat d'Etat lors de la rencontre du 2 7 novembre. J'espère que mes réflexions permettront à chaque lecteur de saisir toute la portée des discussions en cours et toute la complexité du problème à l'étude.

Presence du president du richelieu international au 30eme anniversaire de fondation du club ottawa.

La date du vendredi 9 janvier 1976 demeurera longtemps gravée dans la mémoire des Richelieu du Club Ottawa, comme de tous les membres du Richelieu International.

En effet, c'est précisément à cette qu'ont été célébrées avec éclat les fêtes marquant le 3 0ème anniversaire de fondation du Club Ottawa, lesquelles se déroulèrent à 2 0 heures par la 'Réception du président' au Cub de Golf Rivermead à Lucerne-Aylmer P.Q.

Le président international, M. Gérard L. Pelletier de Hartford au Connecticutt (U.S.A.) et son épouse, honorèrent de leur présence les quelques 150 personnes réunies en ce lieu pour célébrer cet événément 'historique', autant pour le club lui-même, que pour le Richelieu International.

Fondé le 19 septembre 194 5, le Club Richelieu Ottawa peut s'enorgueillir à juste titre d'être le 1er maillon de la chaîne des nombreux Clubs Richelieu fondés depuis sur trois continents. A Ottawa et dans la région, le club et ses membres sont très connus, et leurs activités humanitaires très estimées dans le milieu. Pour ne citer que 'La Ferme Richelieu' sise à Duclos, près de Masham P.Q., laquelle accueille aux beaux jours de la saison estivale quelques 2 00 jeunes de la région Ottawa-Hull ainsi que quelques 2 5 moniteurs compétents. Une école de Sciences naturelles y est d'ailleurs organisée sous la direction de spécialistes des Ecoles Séparées d'Ottawa, durant l'année scolaire.

Au cours de cette soirée mémorable, ont été particulièrement fêtés de nombreux membres Richelieu du club Ottawa ayant à leur actif soit 10, 15, 2 0, 2 5, ou même 3 0 années de fidélité à titre de membre dudit club.

Outre le président international, M. Gérald Pelletier, de nombreuses personnalités Richelieu étaient attendues au club de Golf Rivermead, notamment MM. André Lamoureux, administrateur du district, Yvan ST-Denis, gouverneur de la région, G. Mathias Pagé, directeur général, sans oublier bien sûr l'actuel président du Club Ottawa, M. Jacques Fortin.

COULTER AUTO PARTS

Coutler's vous invite à visiter le nouveau centre de pièces d'automobile, service complet pour radiateurs et climatiseurs

Spécialisés en roues "MAG"

1785 Tecumseh ouest, tél. Canada 258-3303 - USA: 984-0976

Service bilingue..... Peter Bélanger

JANISSE FRÈRES LIMITÉE

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

1139, rue Ouellette Windsor 253-5225

BILLET

Un formulaire en français pour renouveller les plaques matricules d'automobiles pour 1976 est disponible dans tous les bureaux.

Exigez-le et dites à vos amis de le faire aussi!

31 eme Assemblée Annuelle de la Caisse Populaire de Pointe-Aux -Roches,Ltée.

Le 9 janvier dernier environs 2 75 sociétaires assistèrent à la 3 1eme assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Pointe-aux Roches. Malgré sa croissance pénible au début, on a vu l'actif rendu à $2 ,575,000,00 au 3 1 octobre 1976 , soit une augmentation de $575,000.00 ou de 2 8 .79 pour cent. Les bénéfices nets de $4 3 ,2 06 .00 permettra de payer un boni de 8 pour cent sur les Capitaux Sociaux et une ristourne ou rabais d'intérêt aux emprunteurs de 10 pour cent sur les intérêts reçus durant l'année soit sur prêts personnels soit sur prêts hypothécaire, ceci représente une réduction de 1 pour cent du taux d'intérêt.

La Caisse populaire de Pointe-aux-Roches fut fondée en 194 4 , la première dans le Sud-Ouest Ontarien.

La Caisse populaire compte maintenant 1,2 00 sociétaires et 13 5 de plus que l'an dernier.

Le **Conseil d'administration** de la Caisse est composé de:

Président: M. Léonard Plourde

Vice-Président: M. Gérard Marentette

Directeurs: M. Wilfred Bellemore
M. Jean-Paul Gagnier
M. Lucien Desaulniers

Le Comité de Crédit:

Président: M. Alphonse Rondot
Membre: M. Paul Tremblay
Membre: M. Alfred Quenneville

Comité de Surveillance:

Président: M. Marcel Mailloux
Membre: M. Paul Leboeuf
Membre: M. Lionel Gagnon

Personnel:

Gérant, trésorier, secrétaire: M. Gérard Chevalier
Préposé aux prêts: Mme Marie-Mae Chevalier
Caissière-secrétaire: Mlle Yvette Levasseur
Caissière-secrétaire: Mme Lynn Marchand
Caissière-opératrice de Machines: Mme Marie Jeanne Rivest

La Caisse offre ses sympathies à la famille de M. Louis Tremblay (un de leur ancient membre) qui fut décédé au courant de l'année et ses souhaits de prompt rétablissement à M. Jean-Paul Gagnier (Directeur) qui subit une opération douloureuse.

—Le Conseil d'administration
—Le Comité de Crédit—
—Le Comite de Surveillance

De gauche à droite à la première rangée: Alphonse Rondot, Paul Tremblay, Léonard Plourde, Paul Leboeuf et Wilfred Bellemore et dans la deuxième rangée de gauche à droite: Alfred Quenneville, Lionel Gagnon, Gérard Marentette, Marcel Mailloux et Lucien Desaulniers.

—Le Personel

De gauche à droite: Marie-Mae Chevalier, Yvette Levasseur, Lynn Marchand, Marie Jeanne Rivest et Gérard Chevalier.

]photos par David Pattenaude de North Essex News]

Plus d'emplette le dimanche

La nouvelle Loi sur les congés dans le commerce de détail est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 1976 . Cette Loi stipule que tous les magasins devront désormais être fermés le Jour de l'An, le Vendredi Saint, le jour de la fête de la reine Victoria, le jour du Canada, le jour du Travail, le jour de l'Action de Grâce, à Noël et le lendemain de Noël ainsi que tous les dimanches.

Il est à noter cependant que les petits magasins d'alimentation, les kiosques de revues et de journaux, les tabagies et les magasins d'antiquité ou d'artisanat ne sont pas soumis à cette loi pourvu qu'il n'y ait pas plus de trois employés sur les lieux ces jours là et que les locaux utilités occupent également au plus 2 ,4 00 pieds carrés. Les pharmacies peuvent également rester ouvertes si elles vendent des médicaments sur ordonnance et alors elles ne peuvent avoir plus de quatre employés au travail ces jours là.

La loi permet aux postes d'essence et aux pépinières de rester ouverts. Quant aux marchands de fruits et de légumes frais ils ne sont pas soumis à la loi entre le 1er avril et le 3 0 novembre.

L'ANNEE DES JEUX OLYMPIQUES

L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE PRÉSENTE

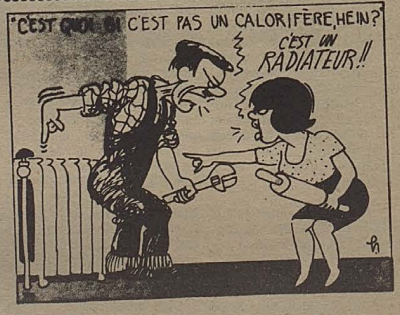

Lequel des deux adversaires va gagner la bataille? A vrai dire, Délima a raison, en ce qui concerne le radiateur. On a tendance à appeler calorifère, **installation de chauffage central ou appareil de chauffage autonome, ce qui se nomme, en français,** radiateur, **qui est un appareil formé d'éléments de chauffe juxtaposés. Les petits appareils d'appoint autonomes qui servent à chauffer une pièce dans un chalet, ou une arrière cuisine, par exemple, sont également des** radiateurs. **On les appelle** chaufferettes **au Québec, alors qu'une chaufferette est un petit réchaud de table ou, anciennement, une boîte remplie de braise qui servait à se réchauffer les pieds.**

QUELS SONT VOS DROITS

Le 19 décembre dernier l'Assentiment Royal était accordé à une nouvelle loi ayant trait aux relations propriétaires-locataires.

Cette loi permet une augmentation maximale de 8 pour cent du dernier mois de loyer payé avant le premier août 1975.

Un propriétaire ne peut exiger un montant supérieur à 8 pour cent à moins d'avoir l'approbation d'un agent de revision des loyers ou à moins que le propriétaire et le locataire n'en viennent à une entente mutuelle.

Si le propriétaire et le locataire en arrivent à une entente mutuelle, ils doivent signer un accord et n'ont pas besoin de faire appel à l'agent de revision des loyers. Cet accord doit être signé avant le 17 janvier mais le locataire a le privilège de révoquer l'accord dans les trente jours qui suivront la date de sa signature.

en signant cette entente le locataire renonce à tout droit de contestation contre l'augmentation. de loyer sur laquelle les deux parties s'étaient entendues pour la période allant du 3 0 juillet au 3 1 décembre 1975 et renonce également au droit de recevoir tout remboursement de loyer.

Quelle que soit l'entente convenue au sujet des derniers cinq mois de 1975, le propriétaire doit obtenir la permission de l'agent de revision des loyers avant d'augmenter le loyer de plus de 8 pour cent après le 3 1 décembre 1975 et le locataire peut ensuite s'objecter à cette augmentation. Si aucune entente n'est signée, si le propriétaire ne demande pas la permission d'augmenter le loyer de plus de 8 pour cent, ce dernier devra remettre au locataire tout montant supérieur au 8 pour cent permis par la loi, imposé aux locataires dans les derniers cinq mois.

E.A. Archer
MONTRES & DIAMANTS
Tilbury, Ont. 682-2301

publicité

Bâtis ton nid

plan enregistre epargne logement de la Caisse populaire de Windsor , Limitee

Le plan d'Epargne-Logement des caisses populaires de l'Ontario est un nouveau service d'épargne qui permet aux personnes qui ne sont pas actuellement propriétaires de leur logement, d'accumuler un montant à l'épargne afin de le devenir. Ce mode d'épargne favorise l'accession de la famille à la propriété de sa maison sans oublier l'ameublement. Pour y arriver plus facilement, les gouvernements permettent aux non-propriétaires de bénéficier d'une économie nette d'impôts.

Quel avantage?

A chaque année, dans le calcul des impôts que vous avez à payer aux gouvernements fédéral et provincial, vous pourrez soustraire de vos revenus les montants que vous aurez déposés dans votre compte d'Epargne-Logement à la caisse populaire à certaines conditions.

En plus, les montants déposés dans le Plan d'Epargne-Logement des caisses populaires de l'Ontario rapportent des intérêts à un taux voisin de celui en vigueur à l'épargne stable. Ces montants d'intérêt ne sont pas imposables.

Pour Qui?

Pour vous, si...Vous avez plus de dix-huit ans,...Vous êtes un résident canadien,...Vous n'êtes en aucune façon propriétaire, seul ou avec d'autres, d'un immeuble situé au Canada dont une partie a servi dans l'année de lieu d'habitation pour un particulier,...Vous n'avez jamais versé de contributions dans un 'Régime Enregistré d'Epargne-Logement'. Au sens de la Loi, le Plan d'Epargne-Logement de votre caisse populaire est un 'Régime Enregistré d'Epargne-Logement.'

Vous pouvez déposer dans le Plan d'Epargne-Logement des caisses populaires de l'Ontario jusqu'à concurrence de $1,000 par année, et ce pour un grand total de $10,000. En respectant ces deux limites, vous pouvez déposer le montant qui convient le mieux à votre budget, au moment que vous jugez opportun.

Un petit exemple

Le revenu annuel imposable de M. Toutlemonde est de: $11,000, en contribuant au Plan un montant de: $1,000, M. Toutlemonde aura un revenu imposable de $10,000, et réalisera ainsi une économie d'impôt de: $3 52 . Et le montant de $1,000 déposé par Monsieur Toutlemonde dans le Plan rapporte un intérêt non imposable, à un taux voisin de celui en vigueur à l'épargne stable dans les caisses populaires.

Un peu comme cela a commencé. Vous en glissez un mot à votre caisse populaire.On vous rembourse le montant que vous avez accumulé.

A quoi pourrai-je utiliser ce capital?

Pour l'achat d'un logement ou pour l'achat de meubles domestiques.

En conséquence les retraits partiels, soit au comtoir, soit par cheque, soit autrement, ne sont pas permis dans le Plan d'Epargne-Logement des caisses populaires de l'Ontario.

La Co-operative de Pointe-aux-Roches

Nos employes travaillent main dans la main pour vous servir

Charles Desmarais
Pointe-aux-Roches
Gérant depuis 1 ans

John Hamlin
Comber
Chef du bureau, employé depuis 1 ans.

Linda Strong
Woodslee
Secrétaire, employée depuis 3 ans.

Mme Nellie Mailloux
Pointe-aux-Roches
Travail de bureau, employée depuis 4 ans.

Charles Mailloux
Pointe-aux-Roches
Gérant du magasin, employé depuis 3 ans.

Robert Gagné
Pointe-aux-Roches
Comis, employé depuis 1 ans

Joseph Plourde
Pointe-aux-Roches
Chef de l'entrepot, employé depuis 9 ans.

CO-OP

Produits chimiques

Green Cross
U.C.O.
Chipman
Fisans
Phizer

engrais chimiques

U.C.O.
Cyanamid
C.I.L.

petrole

essence
huile diesel
huile à chauffage

Semences

pour agriculture
parterre
jardin

fourage

Shur Gain

Quincaillerie

peinture
vêtements de travail
accessoirs d'auto etc.

Jos-Pierre Desaulniers
Pointe-aux-Roches
Camion de transport pour le grain, employé depuis 17 ans.

Rosaire Lauzon
Pointe-aux-Roches
Camion de pétrole, employé depuis 22 ans.

Raymond Charret
St-Joachim
Camion de pétrole, employé depuis 1 ans.

MAURICE Mailloux
Tilbury
Chef de l'élévateur, employé depuis 1 ans.

Larry Mailloux
Tilbury
élévateur, employé depuis 2 mois.

André Ouimet
Pointe-aux-Roches
Maintenance, employé depuis 6 ans.

La Co-opérative de Pointe-aux-Roches est une organisation indépendante; elle peut acheter de qui elle veut, ce qui lui permet de choisir des prix plus bas.

Notre Service d'accueil

Ce service est un projet de 30 semaines qui débuta le 1er décembre 1975 pour se terminer le 30 juin 1976. Le projet aura une continuité s'il est subventionné par une organisation quelconque.

Le projet a comme but de promouvoir la langue française dans le comté d'Essex. L'équipe qui se compose de: Mme Thérèse Ippersiel comme promotrice, Hélène Tardif comme secrétaire, Christiane Cretel comme rechercheiste et Reina Pelchat comme comptable, espère avoir la collaboration de toutes les places qu'elle visitera ex: Leamington, Paincourt, Lasalle, Pointe-aux-Roches, Rivière-aux-Canards, Belle Rivière, Tilbury etc. pour répérer des renseignements afin d'aider à couvrir les recherches de votre Service d'accueil. Elle voudra prendre notes sur toute activité francophone dans chaque section.

Ce service d'accueil est une continuité des projets ressources d'été et nous croyons sincèrement que la demande d'un service d'accueil comme le vôtre se fait de plus en plus sentir dans la région.

L'équipe pourra vous aider au points de vue: éducatif, culturel, récréatif, travial etc.

Mme Ippersiel à titre de promotrice est originaire de Mashan, Québec sur la Gatineau à 12 milles d'Ottawa. Elle passa 15 ans de sa vie à Rouen Norenda où elle enseignait. Elle demeure dans notre région depuis 9 ans. Mme Ippersiel est mère d'une famille de 8 enfants (5 filles, 3 garçons) qui sont tous mariés maintenant. Elle nous assure qu'elle a l'intention de demeurer au même poste si le projet est subventionné après le mois de juin.

Voici un petit message de Mme Ippersiel:

'Pour moi la vie d'un Francophone représente non pas une courte chandelle, c'est une sorte de torche splendide que nous tenons pour un moment et je veux qu'elle brille aussi brillante et haute que possible avant de la remettre à une autre génération.

Mme Thérèse Ippersiel promotrice du Service d'accueil

Votre Service d'accueil vous est ouvert de 9 h am à 5h pm du lundi au vendredi au Centre Canadien Français 2418 rue Central à Windsor.

Mlle Sud-Ouest '76 sera choisie le 27 février

La nouvelle 'Mlle Sud-Ouest qui règnera sur les activités françaises pendant l'année prochaine et qui représentera cette région au concours Mlle Sud-Ontario au printemps sera choisie le 27 février. Le concours de cette année est organisé conjointement par la section Saint-Jérôme de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises et le centre culturel Tournesol sous l'égide du comté de la Semaine française.

Mme Jeanne Mongenais, organisatrice du concours a annoncé récemment que les candidates doivent demeurer dans les comtés d'Essex ou de Kent et avoir au moins dix-huit ans. Le choix de la gagnante se fera selon les intères suivantes: facilité d'expression orale, façon de se présenter, et de marcher.

Les demoiselles qui voudraient se présenter doivent communiquer avec Mme Mongenais au 945-7543 avant le 18 février.

Mon compliment à l'enfant Jésus

A la messe de minuit 1975, crèche vivante, dans un petit village du Québec, un petit garçon de 8 -9 ans s'est approché de l'enfant Jésus et lui récita ces jolies paroles:

Cher petit Jésus,

Je me sens un peu gêné de T'adresser la parole en cette nuit de Noël.

Je n'ai pas l'habitude, comme monsieur le curé ou le député provincial, de faire de grands discours et avec de grands mots!

Ce que je veux Te dire, en présence de Marie Ta mère, et de Joseph, Ton Père, c'est qu'on est bien content de Te fêter.

Tes amis sont là devant Toi. Comme les bergers et les mages, il y a 2 ,000 ans, ce n'était pas plus drôle qu'aujourd'hui dans le monde: ça se chicanait pas mal entre les peuples et il y avait plus de pauvres que de riches!

Quand je pense que c'est Toi qui a fait la terre avec tout ce qu'il y a autour, je suis bien surpris de savoir que T'as voulu naître dans une étable, avec des bêtes pour Te réchauffer. Et aussi que les premiers à venir T'adorer et Te visiter dans ta crèche étaient de pauvres bergers qui sentaient le mouton! C'est bien surprenant de la part du Bon Dieu! Un vrai mystère!

A l'école, on m'a dit pourquoi T'avais voulu que ce soit comme ça. C'est parce que Tu nous a aimés bien gros et que T'as pas voulu nous fermer ton ciel, malgré nos méchants coups de tête!

Mon cher Petit Jésus, T'as été bien chic pour nous autres en venant nous sauver. Excuse-nous si, des fois, on l'oublie! En cette nuit de Noël, on ne peux pas T'oublier. Tu vois?...on Te fait une belle fête, avec du beau chant, des décorations en lumière et en sapin. Tout ça parce que Tu es le Jésus Sauveur venu apporter la Paix et la Justice sur la terre.

Tu nous as dit, un jour, qu'en mangeant le Pain de Vie qui est ton Corps et Ton Sang, on ne mourait pas, qu'on vivrait éternellement. Ce n'est pas monsieur le curé ni notre député qui ont dit ça! C'est Toi, Seigneur. Et nous croyons à ta Parole. C'est grand la Foi! C'est le cadeau le plus beau, le plus grand que Tu nous a fait.

Cher Petit Jésus, je peux pas parler plus longtemps. Chacun de nous autres, ici, on va Te dire le reste dans le fond du coeur. On va Te dire encore: **'Merci! Bonne Fête! Sois Heureux!'**

Nomination au conseil des Arts

Madame Gertrude Laing vient d'être nommée présidente du Conseil des Arts du Canada par le Secrétaire d'Etat, J. Hugh Faulkner.

Son mandat est de trois ans, et elle succède à monsieur John Prentice, de Vancouver.

Née à Tunbridge Wells, comté de Kent en Angleterre, madame Laing est diplômée de l'Université du Manitoba, où elle a obtenu son baccalauréat des art en 1925. Elle a d'autre part enseigné la français à cette même institution, après avoir parachevé ses études à la Sorbonne.

En 1963, elle était membre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, et elle a été appelée à siéger à temps partiel au Conseil de la radio-télévision canadienne en 1968. Madame Laing fait partie de l'administration du Conseil des Arts depuis mai 1974.

Reunion amicale

Dans l'écrin de ses souvenirs, l'Académie Ste-Marie de Windsor, a enchassé, le dimanche 4 janvier courant, de précieux joyaux. Inoubliable, en effet, a été la rencontre d'une centaine de normaliens et normaliennes de l'Université d'Ottawa.

Acclamations joyeuses, frais éclats de rire, propos fraternels, murmure discret des confidences échangées entre des ami(e)s qui se retrouvent, remplissent l'académie d'une musique enchanteresse. De plus, annuaires et photos, mots et sentences passés en proverbes 'normaliens' évoquent maints heureux événements de l'Ecole dont nous sommes tous encore fiers.

Il convient qu'une célébration eucharistique porte à Dieu l'expression de notre gratitude. Voir à l'autel Mgr Augustin Caron, p.h. rend plus saisissant le rappel du passé, le souvenir de notre bon Père René Lamoureux, o.m.i., qui, autrefois, nous visitait au temps des Fêtes. A l'unisson, les âmes murmurent, auprès du Tabernacle, un merci pour le passé, une prière pour l'avenir. Et, tout au long de la Messe, réponds et cantiques, mélodies de l'orgue sous la touche virtuose de M. Amédée Emery, (1941-42) paraissent la traduction de nos actions de grâces.

Puis, nos invité(e)s se pressent dans les parloirs où les attend un savoureux goûter, complément de l'hospitalité de soeur Annette Carron, (1932-33) supérieure de l'Académie Ste-Marie, et hôtesse de renom.

Il n'y a pas à dire:

'A part de nous autres..'

Longtemps, nous garderons mémoire de cette rencontre.

Soeur Aline Laframboise

GÉRARD P. LÉVESQUE
AVOCAT
au:
52, rue Chatham ouest - Suite 205
Windsor, Ont. - Tél. 252-2323
et aussi à:
1218, rue Ste-Anne
Tecumseh, Ont.
Tél. 735-2517

STONEY POINT SUPER MARKET
PROPRIETAIRE: Roméo Baudet
épicerie, viande, légumes frais
tél. 694-3029

PHILOMENE

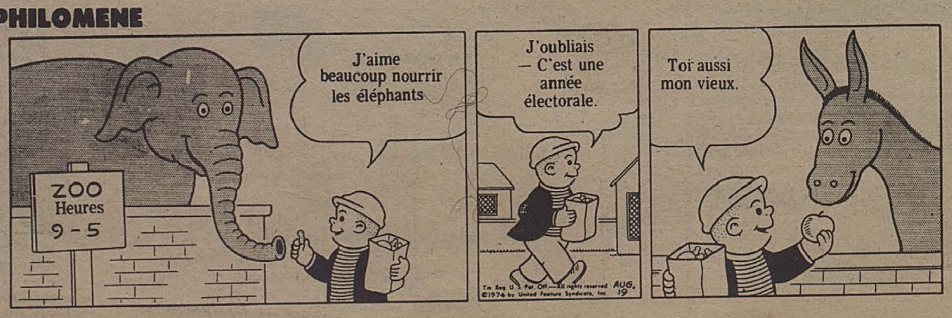

LE COIN DU JEU

MOTS CROISES

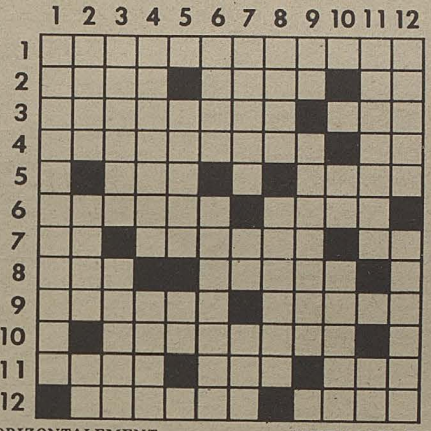

HORIZONTALEMENT

1- Auteurs de sermons.
2- Cordage destiné à consolider un mât - Atomes - Adj. poss. fém.
3- Sont cause du retour - Douleur.
4- Administrées par l'Etat - Pron. pers.
5- Suff. ayant le sens de maladie - Prière à la Vierge (plur.).
6- Font une marque sur - Frère de Jacob.
7- Europium - Ensemble des perturbations organiques - Radium.
8- Plaça - Anneau de cordage (plur.).
9- Instrument chirurgical (plur.) - Aromatise avec une plante colorante venue d'Orient.
10- Succès.
11- Assassinée - Saison estivale - Adj. poss. plur.
12- Éprouvée - Sorte de crochet double.

VERTICALEMENT

1- D'une façon exempte d'agitation.
2- Situation d'une personne - Entendre - Note de mus. (anc.).
3- Avironnait - Sortie d'un lieu.
4- Parcelles - Issues.
5- Désavouent - Obtenu.
6- Réfutés - Arrangée en natte.
7- Chez les Romains, septième jour de mars, mai, juillet et octobre - Erbium - Sainte.
8- Pilier quadrangulaire de renforcement, saillant aux angles d'un édifice - Tente.
9- Suff. - Tamisent.
10- Se rend - Pron. poss. plur.
11- Ouvrier qui met le tain d'une glace - Osmium.
12- Punis sévèrement (Fig.) - Pluie subite et abondante.

Solution des Mots Croises du No.20

1. anabaptistes	5. arene-tu-eon	9. e-ereinte-ru
2. naviguerait-	6. ra-tatonnent	10. rira-reitres
3. ages-er-isseo	7. dis-nage-sas	11--veina-rua-a
4. cerebrales-i	8. i-titre-v-g-	12. vertes-essai

En vous servant des chiffres de 1 a 9, placez les dans les cadres vides pour que chaque rangée ou diagonale additionne au chiffre indique au bout de la rangée ou diagonale. Il est défendu de se servir du meme chiffre 2 fois. Le chiffre 3 a deja été placé pour vous mettre en marche.
Bonne Chance.

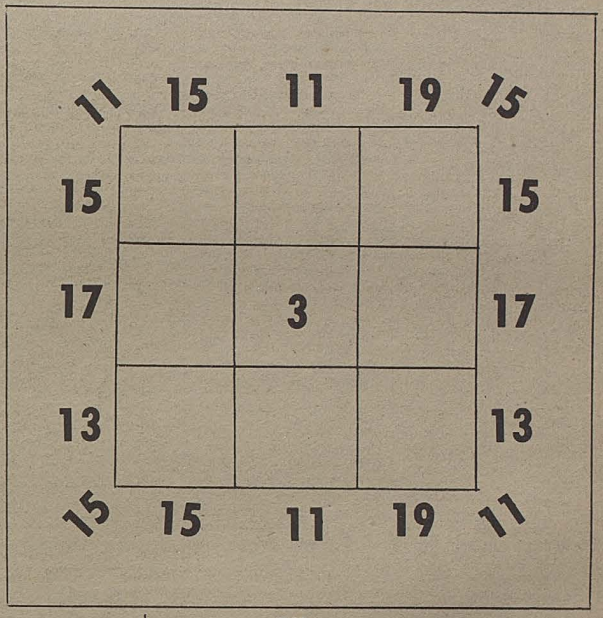

Solution

618
539
472

PHILOMENE

BLONDINETTE

MOUSSEAU, DUBE, DeLUCA
HILBERS FAZIO & O'NEIL
Barristers & Solicitors
Canada Trust Building
Windsor, Ontario
N9A 5P1
258-0615

Imprimerie
Lacasse
Tecumseh, Ont.
735-4121

(LE LION)
22 juliet au 21 août

Vous avez des procédés qui sont interprétés de différentes manières. Vous constatez qu'une affection est insuffisamment partagée.

(LE TAUREAU)
20 avril au 20 mai

Peu de changements en perspective, sauf dans votre occupation: il est possible que vous ayez à subir une contrainte.

(LA VIERGE)
22 août au 22 septembre

Vous avez dans votre entourage une personne qui diffère d'opinion avec vous. On cause autour de vous de sujets qui ne vous intéressent pas et on retarde ce que vous avez le plus à coeur.

(CAPRICORNE)
22 décembre au 20 janvier

Votre journée sera dans la bonne moyenne sur le plan matériel mais dépourvue de contentement. Vous aurez des idées originales et facilement réalisables.

(LA BALANCE)
23 septembre au 21 octobre

Un malentendu pénible peut vous opposer momentanément à l'être aimé. Aujourd'hui, votre esprit est distrait par des choses extérieures à votre travail.

(LE VERSEAU)
21 janvier au 19 février

Certaines complications pourraient être évitées dans le domaine familial. Les occasions de vous amuser et de vous distraire se présentent.

(LE SCORPION)
22 octobre au 21 novembre

La chance vous servira dans des circonstances difficiles et vous aurez à vous défendre contre des envieux. Un événement vous ravit et vous prenez de suite une décision radicale.

(LES POISSONS)
20 février au 20 mars

Les perspectives en amour sont bonnes, mais vous aurez des difficultés à surmonter dans les autres activités; il faut faire le sacrifice de quelque chose.

(SAGITTAIRE)
22 novembre au 21 décembre

La distance qui vous reste à parcourir pour atteindre votre but est relativement courte. Des forces extérieures vous aident.

(LES GEMEAUX)
21 mai au 21 juin

Vous prenez une heureuse initiative dont les résultats sont quand même douteux. Prenez garde aux propos que vous tenez — ils peuvent tourner contre vous.

(LE BELIER)
21 mars au 19 avril

Il exite une situation équivoque, mais l'atmosphère ne vous déplait pas. Une apparence vous trompe. Un remue ménage est à votre avantage.

(LE CANCER)
22 juin au 21 juillet

Les chances de succès sont bonnes, mais vous risquez de les compromettre par votre indépendance. Une personne malveillante vous cause de l'incertitude.

CALENDRIER D'EVENEMENTS

22 janvier

La Fédération canadienne des enseignants, organise un colloque à Ottawa les 22 et 23 janvier sur les programmes d'octrois du Secrétariat d'Etat pour le développement du bilinguisme en Ontario.

On peut s'inscrire auprès de la Fédération au 110, avenue Argyle, Ottawa.

Le 23 janvier

Réunion du Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes ayant lieu au Richelieu Inn, les membres du Conseil aimeraient profiter de cette occasion pour faire connaissance avec les Franco-Ontariens de la région de Windsor. Au cours de cette rencontre, on discutera amicalement des besoins des francophones de la région du point de vue culture, loisirs et éducation postsecondaire.

Le Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes est chargé de faire des recommandations au ministre des Affaires culturelles et des Loisirs et au ministre des Collèges et Universités concernant certaines questions relevant de leur autorité. Le Conseil est composé de quinze membres dont certains représentants d'universités, de collèges, d'organismes culturels et du grand public franco-ontarien.

le 27 janvier

Ontario film theatre, Super Cinema,

Pour le meilleur et pour le pire, (for better or for worse) de Claude Jutra. Deux représentations...19 h et 21 h.

Le 31 janvier

Le comité du projet Génie en Herbe décida de tenir sa prochaine réunion à 10 heures - Bureau du directeur, Département de Français, salle 1106 au campus de l'université de Windsor.

le 7 février

Mini-congrès du Comité régional de l'APl à l'école St-Edmond sur la rue Marentette. Commence à midi - messe - banquet - souper.

renseignements - Mme Hélène Bontront, 948-4375

2 0-2 1 février

Atelier: les années de formation de l'AEFO

le 26 février

Chansonnier du Nord de l'Ontario, François Lemieux, à la salle paroissiale de Pointe-aux-Roches à 8 hres. Bienvenue à tous!

Le 2 mars

Raoul Roy, folkloriste au Centre Canadien-français à 8 hres 30.
$2 .00 pour adultes
$1.00 pour étudiants

(Une présentation du Centre Culturel Tournesol de Windsor) Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Mme Thérèse Fortier - 945-7977

19-21 mars

Congrès - AEFO

Le 18 mars

Francine McGee - chansonnière renommée que recevra Pointe-aux-Roches à 8 hres P.M. à la salle paroissiale de Pointe-aux-Roches.

Le 20 mars

Francine McGee, chansonnière renommée au Walkerville Collegiate.
$2 .00 pour adultes
$1.00 pour étudiants

(Une présentation du Centre Culturel Tournesol de Windsor). Pour de plus amples renseignements communiquez avec Mme Thérèse Fortier - 945-7977

Le credo de l'optimiste.

Je promets...

D'être fort au point que rien ne puisse troubler ma sénérité d'esprit;

De parler de santé, de bonheur et de prospérité à toute personne que je rencontrerai;

D'inculquer à mes amis la confiance en eux-mêmes;

De ne considérer que le bon côté des choses en véritable optimiste;

De ne songer qu'au mieux, de ne travailler que pour le mieux et de n'espérer que le mieux;

De manifester autant d'enthousiasme pour les succès des autres que pour les miens;

D'oublier les erreurs passées et de voir à faire mieux à l'avenir;

D'avoir toujours l'air gai et de sourire à toute personne que je rencontrerai;

De consacrer tant de temps à m'améliorer moi-même que je n'aurai pas le temps de critiquer les autres;

D'être trop magnanime pour me tracasser, trop noble pour m'irriter, trop fort pour craindre et trop heureux pour me laisser troubler.

Epicerie Rivest
Essence et huile
Staples 687-2181

Durocher & Trépanier
agent d'assurance
Tel: 728-1780 Belle-Rivière

Taylor & Delrue
Avocat
682-2631
30 rue Queen N Tilbury

VU ET ENTENDU

Toronto, Ontario
le jeudi 14 janvier 1976

La prochaine réunion du Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes aura lieu à Windsor le vendredi 23 janvier 1976.

Le Conseil est un organisme consultatif permanent chargé de faire des recommandations au ministre des Affaires culturelles et des Loisirs et au ministre des Collèges et Universités sur des questions dont ces ministres sont responsables et qui touchent aux Franco-Ontariens aussi que toute autre question qui l'aura été chargé d'examinier par l'un ou l'autre des ministres.

Dans l'exercice de ses fonctions le Conseil entretient des rapports étroits avec la collectivité franco-ontarienne dans son ensemble afin de bien connaître les besoins des Franco-Ontariens dans les domaines de l'éducation postsecondaire, de la culture et des loisirs.

Le conseil invite les Franco-Ontariens de la région de windsor qui s'intéressent à l'éducation postsecondaire, les activités culturelles et les loisirs à l'intention des francophones. Cette rencontre aura lieu à l'hotel Richelieu Inn à Windsor à 20h30 le jeudi 22 janvier 1976.

Les membres du Conseil aimeraient profiter de cette occasion pour faire connaissance avec les canadiens-français du sud-ouest de la province. Au cours de cette rencontre on discutera amicalement des besoins des francophones de la région du point de vue culture, loisirs et éducation postsecondaire.

Le Conseil est composé de quinze membres dont certains représentants d'universités bilingues, de collèges bilingues, d'organismes culturels d'expression française et du grand public franco-ontarien. Les membres ne sont pas des employés de la fonction publique. Parmi les quinze membres on compte Madame Gyliane Brassard de windsor et Monsieur Edmond Chauvin de Paincourt. Le président du Conseil est Monsieur Omer Deslauriers de Toronto et les autres membres proviennent des autres centres francophones de la province. Le secrétariat est à 880 rue Bay, Toronto, et Monsieur Georges Amyot est le secrétaire administratif du Conseil. sd

Au cours de la réunion régulière du Conseil qui aura lieu à l'hôtel Richelieu Inn pendant la journée du vendredi 23 janvier on discutera de plusieurs projets du conseil qui sont en marche dans les domaines de l'éducation universitaire et collégiale, des activités culturelles et des loisirs.

community choir de LaSalle

Si vous désirez faire partie d'une chorale avec des chants variés classiques, religieux, populaires d'aujourd'hui et d'hier, folkloriques de différentes cultures etc. S.V.P. addressez vous à Mme Connie Huschilt, directrice, composez 734-6641 ou rendez-vous au gymnase de l'école du Sacré-Coeur rue Kenwood à LaSalle, le lundi soir à 7:30 p.m. Les pratiques sont hebdomadaires.

Cette chorale s'exécute depuis quelques années et est très appréciée.

Le prochain concert du printemps presentera, 'Brigadoon'.

Nous faisons appel spécial pour des voix d'hommes tenors et basses.

Nos sincères sympathies à la famille de M. George Elie de Pointe-aux-Roches, décédé le 17 janvier 1976 à l'age de 57 ans, marie de Cécile, père de Raymond de Toronto, Robert qui demeure chez lui, et Claire de Kingston.

YVAN DUCHESNE
Gérant
SABIN MAICH'S
Tecumseh Mall
7704 Tecumseh Rd. E.
945-7151
Golden Razors
Coiffure pour Homme, Bienvenue aux enfants

publicité publicité

Un plan pour demain?

Pour continuer à bien vivre au cours de sa retraite, il faut l'avoir prévue. Que vous soyez un salarié, un commerçant, un agriculteur, un industriel ou un professionnel, vous pouvez déduire de votre revenu imposable les versements effectués au plan d'épargne-retraite enregistré de votre caisse populaire. Par ailleurs, les montants d'intérêts que vous aurez payés si vous avez emprunté pour effectuer les versements à un tel plan pourront également être déduits de votre revenu imposable.

Comment débuter?

Il suffit de vous présenter à votre caisse populaire, et de compléter une formule d'adhésion. Un dépôt initial d'au moins $100 est demandé. Les contributions sont déposées dans un compte d'épargne de votre Caisse populaire.

Quand contribuer?

Les versements doivent être fait avant le 28 février de chaque année, pour valoir aux fins de l'impôt de l'année précédente.

Votre Caisse populaire versera périodiquement le montant que vous désirez à votre compte. La grande souplesse de ce plan vous permet également de déposer à ce compte d'épargne au moment qui vous convient le mieux.

Combien peut-on contribuer?

Vous pouvez contribuer jusqu'à 20 pour cent de votre revenu gagné, sujet à une contribution maximale de $4 ,000. par année.

Si vous participez déjà à un fonds de pension institué par votre employeur, vous pouvez contribuer la différence entre les montants de vos contributions personnelles au fonds de pension de votre employeur et 20 pour cent de votré revenu gagné jusqu'à concurrence de $2 ,500.

Ces contributions sont déductibles de votre revenu imposable. Vous pouvez déposer un montant global à un plan d'épargne enregistré. Vous avez également le choix d'effectuer des versements moins élevés sur une période de temps que vous choisirez.

Un petit exemple

Si votre revenu gagné est: $10,000, Vous pouvez contribuer au plan un maximum de: $2 ,000, Votre impôt sans plan serait de: $1,406 , Avec un plan votre impôt devient: $839 Soit une réduction d'impôt de: $567, pour un pourcentage de votre contribution de: 28 pour cent.

Quelle-est ma sécurité?

En plus de la garantie normale de votre Caisse populaire, la contribution de votre Caisse populaire au Fonds de Stabilité de la Fédération garantit cette catégorie d'épargne.

Le taux d'intérêt est garanti pour une période de 6 mois, et sera ajusté suivant les tendances du marché financier. Le taux d'intérêt sera en relation avec les taux d'épargne stable dans les Caisses populaires de la province d'Ontario.

CAISSE POPULAIRE WINDSOR LIMITEE

945-8161 - 945-8156

Comment serais-je informé?

Votre Caisse populaire pourra vous fournir un relevé mensuel de votre plan d'épargne-retraite enregistré.

Au 31 mars de chaque année, le ficuciaire vous fera parvenir un reçu que vous joindrez à votre déclaration d'impôt sur le revenu pour justifier la déduction réclamée.

Comment terminer?

Vous ne vous engagez à aucune contribution fixe. Vous pouvez donc suspendre votre plan à votre gré.

Vous pouvez retirer le capital et les intérêts que vous avez accumulés sans acheter une rente. Toutefois, le montant accumulé ainsi retiré devra être ajouté à votre revenu imposable de l'année. Le gérant de votre Caisse populaire vous rappelle que ce revenu supplémentaire ajouté à votre revenu régulier sera assujetti à un taux d'impôt élevé.

Qu'arrive-t-il a ma retraite?

Le capital accumulé par vos contributions et les intéêts gagnés, seront convertis en une rente qui vous assurera un revenu votre vie durant.

L'impôt sur ma rente?

La rente est considérée comme un revenu imposable. Toutefois, le taux d'impôt en vigueur est alors généralement assez bas pour les deux raisons suivantes: d'une part à votre retraite, vos revenus sont relativement moindres. D'autre part, actuellement les personnes âgées de 65 ans et plus bénéficient d'exemptions additionnelles sur leurs revenus.

accumulation de capital

Capital accumulé par des contributions de $1,000.00 par année pendant 5 ans avec intérêt calculé et capitalisé semestriellement au taux de: intérêt de 8 .25, $6 ,414 , intérêt de 8 .75, $6 ,562